

Formation 2017-2018

Bourgogne Franche-Comté • Auvergne Rhône-Alpes

Dates et lieux des stages :

Les deux stages de formation théorique se déroulent à Lyon :

- Du samedi 16 décembre 2017 à 09h00 au dimanche 17 décembre 2017 à 17h00
- Du samedi 20 janvier 2018 à 09h00 au dimanche 21 janvier 2018 à 17h00

Les cours se tiendront à l'Aviron Club de Lyon Caluire. Ancienne maison de l'écluse, face à la montée des forts, 69300 Caluire et Cuire.

Contenus de la formation :

Ils sont répartis en six domaines permettant d'acquérir des compétences précises :

Domaine de la sécurité Être capable d'organiser et d'assurer la sécurité dans sa structure.

Domaine du matériel (volume horaire estimatif : 4h) - Être capable d'utiliser tous les matériels servant à l'entraînement et de régler les bateaux.

Domaine de la technique (volume horaire estimatif : 9h) - Être capable de comprendre les fondements mécaniques et biomécaniques de l'activité.

Domaine de la pédagogie (volume horaire estimatif : 10h) - Être capable d'animer et d'encadrer des groupes dans le cadre de séances d'apprentissage et d'entraînement à la compétition de niveau régional.

Domaine de l'entraînement (volume horaire estimatif : 6h) - Être capable d'utiliser les connaissances scientifiques du domaine de l'entraînement pour préparer les rameurs à des compétitions de niveau régional

Domaine de l'environnement institutionnel (volume horaire estimatif : 3h) - Être capable de se situer dans sa structure et au sein des différents organismes locaux et départementaux. Être capable d'enseigner les droits et les devoirs des rameurs de compétition.

Formation Personnelle :

Le candidat doit passer et obtenir son brevet d'aviron d'argent (la validation de ce brevet doit être enregistrée sur la licence du candidat via le site internet de la FFA).

Formation pédagogique et validation du diplôme :

1) Obtenir la moyenne à l'épreuve écrite.

2) Le stagiaire doit effectuer, dans son club, 10 séances pédagogiques (dont 3 évaluées par le tuteur). Un compte-rendu de ces dix séances comprenant l'évaluation du tuteur devra être adressé à : Anthony LALANDE : ACLC - Ancienne maison de l'écluse, face à la montée des forts, 69300 Caluire et Cuire.

Coût de la formation :

155 Euros comprenant l'hébergement, la restauration, les frais de formation et de secrétariat, le livret de formation. Inscription par le club via le site internet de la ligue jusqu'au 30/11/2017. www.aviron-auvergne-rhone-alpes.fr (se connecter => Boutique => formation éducateur fédéral).

Équipement :

Chaque stagiaire devra se munir du nécessaire pour prendre des notes, pratiquer une activité sportive et encadrer par tout temps la pratique de l'aviron (chronomètre, matériel minimum de réglage).

Confirmation des inscriptions :

Après réception des inscriptions, une convocation vous sera envoyée par mail. Les justificatifs de paiement seront établis sur demande.